

Séance du 26 Mars 2012

L'an deux mille douze et le vingt six mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste CASETTE, Maire.

La séance a été publique.

Etaients présents

Mesdames PRADERE, VIGUIER, THURIES, TOURDJMAN, CADAUX-MARTY, VIANO, JUCHAULT.

Messieurs LECLERCQ, MORANDIN, DUPRAT, STEFANI, SOUREN, BOST, BLOCH, CHARRON, CARDENAS, SCHWAB, MAGNAN, AUDUBERT.

Procurations

Monsieur LAVERGNE avait donné procuration à Monsieur MORANDIN.

Madame BAZILLOU avait donné procuration à Monsieur LECLERCQ.

Madame SOUTEIRAT avait donné procuration à Monsieur BOST.

Madame GROSSET avait donné procuration à Monsieur MAGNAN.

Absents

Madame GILLES-LAGRANGE

Madame VIOLTON

Monsieur BOSCHER

Monsieur LECLERCQ a été élu secrétaire de séance.

Le procès verbal de la séance du 27 Janvier 2012 ayant été adoptée à l'unanimité, le quorum étant atteint et l'assemblée pouvant valablement délibérer M. le Maire passe à l'ordre du jour.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2012

Mr Leclercq Maire Adjoint en charge des finances rappelle au Conseil Municipal qu'il doit comme chaque année, tenir son Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), et ce afin de discuter des grandes orientations qui présideront à l'élaboration du prochain budget primitif. Bien que la tenue d'un tel débat soit prescrite par la loi (article L 2312-1 et suivants du CGCT) ce dernier n'est pas sanctionné par un vote.

C'est l'occasion pour les membres du Conseil Municipal d'examiner l'évolution du budget communal, en recettes et dépenses, en investissement et en fonctionnement et de débattre de la politique d'équipement de la ville et de sa stratégie financière et fiscale.

Le rapport d'orientation budgétaire 2012 reprend pour la partie budget, les décisions arrêtées, tant au niveau du fonctionnement que de l'investissement par les différentes commissions municipales :

Commission Communication

Commission Affaires Sociales

Commission Scolaire

Commission Vie Associative

Commission travaux

Commission transports fêtes et cérémonies

Commission Inter génération

Commission Urbanisme Environnement Développement Durable

I – LE CONTEXTE BUDGETAIRE

- A – Rappel sur la présentation du Budget
- B – Environnement économique, contexte financier
- C – Les principaux axes d'action du gouvernement intéressant le secteur local

II – PRESENTATION DE LA SITUATION FINANCIERE

- A – Données financières générales sur la Commune
- B – Progression des recettes fiscales
- C – Evolution des autres dotations et contingents
- D – Evolution des bases d'impositions

III BILAN ET PERSPECTIVES POUR L ANNEE A VENIR PREVISION DE L INVESTISSEMENT

- A – Les principales dépenses de Fonctionnement de la Commune
- B – Les programmes d'investissement 2012
- C – Evolution de l'endettement et capacité de financement

Au terme de la discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la délibération suivante :

Article unique :

Le Conseil Municipal prend acte du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2012

DESIGNATION DES JURES D'ASSISES POUR 2012

Dans le cadre de la formation du Jury d'Assises pour 2012 les 9 personnes suivantes ont été désignées par tirage au sort sur les listes électorales.

NOM	N° de liste	N° de page	N° de ligne	N° électeur
Berger Laurence	3	9	2	324
Gil Julien	4	42	10	1598
Lumière Gaël	2	51	7	2122
Vasquez Francis	1	87	2	3418
Raymond Martine	4	80	2	2862
Veigneau Christiane	1	87	3	3427
Raynal Marie Rose	1	74	2	2868
Vallon Martine	4	96	1	3407
Escribes Sylvie	4	33	3	1285

**ADOPTION DU PRINCIPE DE VERSEMENT D'UNE GRATIFICATION
AUX STAGIAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Conformément à la circulaire du 4 novembre de la Direction Générale des Collectivités Locales relative aux modalités d'accueil des étudiants de l'enseignement supérieur en stage dans les collectivités territoriales et leurs établissements publics ne présentant pas un caractère industriel et commercial, Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de délibérer, notamment sur le principe de versement d'une gratification aux étudiants dont la durée de stage est supérieure à 2 mois et d'ouvrir les crédits nécessaires à son versement au budget de la commune.

Monsieur le Maire précise que le montant de la gratification ne doit pas excéder 12,5 % du plafond de la sécurité sociale. Elle entraîne à ce titre une franchise de cotisations et de contributions sociales de la part de l'organisme d'accueil comme de la part du stagiaire.

Oui l'exposé de son président, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, donne son accord au principe de versement d'une gratification d'un maximum de 12,5 % du plafond de la sécurité sociale aux stagiaires de l'enseignement supérieur effectuant un stage dans les services municipaux d'une durée supérieure à deux mois. Les crédits nécessaires au paiement de ces gratifications seront prévus au budget 2012 de la commune et aux suivants.

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

Marchés de 4 000 à 89 999.99 € HT

N° du Marché	Objet du Marché	Attributaires	Montant	Observation
2011-02-01	Remplacement de la toiture en bac acier et du bardage de la Halle des Sports	CATRA BTP	12 680.00 € HT	---
2011-03-01	Travaux d'aménagement du jardin du souvenir au cimetière de la commune de Pins-Justaret	SACER	8 725.00 € HT	Marché résilié

MARCHÉS PUBLICS DE FOURNITURES

Marché de 4 000 à 89 999.99 € HT

N° du Marché	Objet du Marché	Attributaires	Montant	Observation
2011-02-02	Acquisition d'une tondeuse autoportée avec bac de ramassage	Ets Louis GAY	Offre de base : 29 500.00 € HT + Options : 7 492.00 € HT	---
2011-12-03 / 1	Fourniture de prestations et acquisition de matériels de Télécommunication Tous types d'abonnement commutés ou IP, fourniture, installation, raccordements, accès et services internet SDSL, trafic téléphonique entrant et acheminement des communications téléphoniques sortantes accessibles en pré sélection du transporteur pour l'ensemble des sites de la commune de Pins-Justaret	France TELECOM	4 030.60 € HT (Acquisition de matériels) + 5 823.60 € HT / An (Abonnements)	Pour les abonnements : marché conclu pour une durée d'un an, renouvelable 2 fois

Marchés de 4 000 à 89 999,99 € HT

N° du Marché	Objet du Marché	Attributaires	Montant	Observation
2011-03-02 / 1	Entretien des espaces verts Tonte et Tondobroyage	SATAR	2 006.50 € HT / An	Marché conclu pour une durée de 12 mois, renouvelable 1 fois
2011-03-02 / 2	Elagage - Abattage	BRESOLES (sous-traitant) NAUDIN & Fils	5 500.00 € HT / An Marché à bons de commande : 4 000 .00 € HT minimum / An	
2011-09-01	Entretien des installations de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire et de VMC	MET ENERGIE	4 726.00 € HT / An	Marché conclu pour une durée de 12 mois, renouvelable 2 fois
2011-12-02	Organisation et gestion du Point Accueil Jeunes de la commune de Pins-Justaret	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 31	42 053.00 € TTC / An	Marché conclu pour une durée de 12 mois à partir du 01/01/2012, renouvelable 2 fois

Administration du Conseil Municipal

DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Le Conseil Municipal a délégué au Maire, en vertu de la délibération adoptée le 14 mai 2004, un certain nombre de ses attributions.

Dans ce cadre, une série de décisions ont été prises dont il convient de rendre compte au Conseil Municipal, comme le prévoient les dispositions de l'Article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Je vous propose donc d'approuver, au cours de cette séance, la délibération récapitulant les diverses affaires réglées dans ce cadre.

1) Contrat de services entre la commune et EDF pour un conseil en maîtrise de la demande énergétique, pour la salle des fêtes, la halle des sports, et la salle polyvalente.

A vingt heures, l'ordre du jour étant épuisé M. le Maire lève la séance.

CASSETTA Jean Baptiste		PRADERE Nicole	
LECLERCQ Daniel		VIGUIER Thérèse	
MORANDIN Robert		VIANO Gisèle	
DUPRAT Jean Pierre		JUCHAULT Ghislaine	
STEFANI François		LAVERGNE Jean Stéphane <u>Procuration à Mr MORANDIN</u>	
CADAUX-MARTY Nicole		THURIES Chantal	
SOUREN Paul		BOST Claude	
GILLES-LAGRANGE Chantal	Absente	VIOLTON Michèle	Absente
BLOCH Jean-Pierre		SOUTEIRAT Nadège <u>Procuration à Mr Bost</u>	
BAZILLOU Mariline Procuration Mr LECLERCQ		CHARRON Eyric	
CARDENAS Eric		TOURDJMAN Eliane	
SCHWAB Claude		MAGNAN Christian	
GROSSET Anne Marie <u>Procuration à Mr MAGNAN</u>		BOSCHER Claude	Absent
AUDUBERT Jean-Luc			